

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 05-03

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 4 avril 2005. M^{me} Nicole Ladouceur, du Canada, présidait la séance, alors que MM. José Manuel Bulás et Jerry Clifford y représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. Le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat, et la secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Point 1 Présentation des participants et examen de l'ordre du jour et des objectifs de la séance (y compris les interventions du directeur exécutif et du représentant du CCPM)

La présidente, M^{me} Ladouceur, ouvre la séance et mentionne que M^{me} Norine Smith, qui s'est vu confier de nouvelles tâches à Environnement Canada, n'étant pas en mesure de prendre une part active aux travaux de la CCE au cours des prochains mois, elle agira en son nom dans l'intervalle.

M^{me} Ladouceur invite ensuite les représentants suppléants américain et mexicain à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire. Le représentant mexicain, M. Bulás, demande d'y ajouter les deux points suivants : 1) la récente lettre du ministre Cardenas au ministre Dion et à l'administrateur Johnson concernant une étude sur les monarques; 2) le programme de sécurité et de prospérité, qui découle de la dernière réunion des dirigeants nord-américains à Waco, au Texas, étant donné que ce programme peut avoir des liens avec l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil de 2005.

Le représentant suppléant américain, M. Clifford, mentionne de son côté qu'il préférerait avoir une conversation privée avec M. Bulás au sujet de la lettre du ministre Cardenas. Quant au programme de sécurité et de prospérité, M. Clifford déclare que le ministère d'État a pris la direction de cette activité et qu'il n'est par conséquent aucunement capable de se prononcer sur ce point pour le moment. La représentante suppléante canadienne, M^{me} Ladouceur, affirme qu'elle se trouve dans la même situation étant donné qu'elle attend que le Conseil privé l'informe à ce sujet. M. Bulás déclare qu'il peut y avoir des liens entre le programme de sécurité et de prospérité et les travaux de la CCE, et qu'il faudrait éventuellement se pencher sur le rôle que celle-ci pourrait jouer dans le cadre de ce programme. Les représentants suppléants conviennent de reporter cette discussion.

Ils adoptent ensuite l'ordre du jour de la présente téléconférence en se fondant sur sa version provisoire.

Le directeur exécutif, M. Kennedy, mentionne qu'il est heureux des progrès accomplis en vue de l'approbation du programme de travail concerté et de son budget. Il rappelle aux Parties qu'il ne reste que dix semaines avant la tenue de la session ordinaire du Conseil, et que le Secrétariat, par souci de gagner du temps, a établi un ordre du jour provisoire en vue de le soumettre à l'examen des Parties. Il remercie le Canada et les États-Unis de leurs premières observations sur cet ordre du jour provisoire et dit attendre avec intérêt que les représentants suppléants l'examinent et expriment leur vues sur les objectifs de la session qui y sont proposés. M^{me} Ladouceur se dit heureuse que le Secrétariat ait déposé cette ébauche d'ordre du jour.

M. Kennedy informe les représentants suppléants que le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Arturo Duran, regrette de ne pouvoir participer à la téléconférence en raison d'une urgence.

Point 2 Dernières démarches en vue d'approuver le programme de travail de la CCE pour 2005 à 2007

La présidente, M^{me} Ladouceur, invite la représentante canadienne au sein du Comité permanent général (CPG), M^{me} Julie Pelletier, à présenter la dernière version du budget du programme de travail concerté qu'a déposée le Canada le 1^{er} avril 2005. M^{me} Pelletier mentionne que tous les projets font l'objet d'un consensus, sauf celui concernant les mécanismes axés sur les forces du marché dont le CPG suggère de reporter l'exécution en 2006. Elle déclare également que dans le cadre des projets en cours, le Mexique devrait réitérer son soutien au parachèvement du programme d'action régional sur le DDT ainsi qu'au budget de 80 000 \$CAN qui a été affecté à ce programme.

La présidente ayant demandé à M. Bulás quelle est la position du Mexique sur les deux questions en suspens, celui-ci mentionne que son pays appuie maintenant cette affectation de 80 000 \$CAN pour parachever le programme d'action régional sur le DDT. Pour ce qui est des projets concernant les mécanismes axés sur les forces du marché, il déclare que le sous-ministre Francisco Giner a demandé que l'on reporte de vingt-quatre heures la décision au sujet de ce projet, car il doit discuter de la possibilité de l'exécuter en 2005 avec ses homologues du Canada et des États-Unis. M. Bulás assure aux deux autres représentants suppléants qu'il n'est pas nécessaire d'affecter à ce projet des ressources financières prévues dans le budget proposé, car la proposition mise de l'avant par M. Giner fait appel à des ressources externes. Les représentants suppléants conviennent de reporter de vingt-quatre heures leur décision sur ce projet. M. Clifford souligne que la prochaine réunion du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité, qui est prévue au mois de mai, offrira l'occasion d'examiner ce projet en détail afin de savoir s'il faut l'exécuter en 2006.

Compte tenu du fait qu'il ne reste plus de décision à prendre au sujet du budget du programme de travail concerté, les représentants suppléants approuvent celui déposé par le Canada le 1^{er} avril dernier. Par ailleurs, ils félicitent le CPG et le Secrétariat pour les efforts qu'ils ont déployés en vue d'accélérer l'approbation du programme de travail et du budget.

Les représentants suppléants chargent le Secrétariat de définir ces projets un peu plus en détail pour fin de leur exécution, et d'ébaucher le Plan stratégique pour 2005 à 2010 et le Plan opérationnel pour 2005 à 2007.

Point 3 Session ordinaire du Conseil de juin 2005

La présidente invite le directeur exécutif, M. Kennedy, à présenter l'ébauche de l'ordre du jour provisoire de la session ordinaire du Conseil de 2005. Celui-ci en donne un aperçu et mentionne particulièrement le projet de réunion avec des dirigeants d'associations commerciales. Il précise que cette réunion visera à donner aux membres du Conseil la possibilité d'examiner des domaines auxquels ils portent le même intérêt que ces dirigeants, y compris le protocole d'entente de 1996 qui a fait l'objet d'une révision. Il mentionne que dans le cadre d'une réunion qui s'est tenue le 25 février dernier et à laquelle assistaient des membres du *Canadian Council for International Business* (Conseil canadien pour le commerce international), de la *Confederación de Cámaras Industriales* (Confédération des chambres industrielles) du Mexique et du *Council for International Business* (Conseil pour le commerce international) des États-Unis, les dirigeants de ces organismes ont exprimé le désir de rencontrer le Conseil de la CCE. Il ajoute que la révision du protocole d'entente de 1996 a donné suite à la recommandation du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), à savoir de renforcer la collaboration avec le secteur privé. Le directeur des programmes prend la relève et présente le reste de l'ébauche de l'ordre du jour provisoire en indiquant que celui-ci oriente les discussions du Conseil et lui donne l'occasion de définir les grandes lignes des travaux de la CCE au cours des prochaines années. Il ajoute que le Secrétariat fournira de plus amples détails aux Parties, y compris des sujets de discussion qu'elles pourront examiner plus avant. Il souligne également que le Plan stratégique pour 2005 à 2010 constitue le document central de la session du Conseil, car il explique succinctement de quelle manière les trois pays ont décidé de mettre en application la Déclaration de Puebla tout en faisant valoir les travaux tangibles réalisés en dehors des trois domaines prioritaires que prescrit cette déclaration.

Le représentant suppléant américain, M. Clifford, se dit globalement en accord avec cette proposition, et affirme qu'il perçoit le Plan stratégique comme un document de base qui servira à établir des plans stratégiques particuliers pour chacun des trois domaines prioritaires. Il recommande d'éviter les redondances et de solliciter la contribution d'intervenants à l'établissement du Plan stratégique. Il déclare également que les États-Unis suggèrent de tenir une réunion d'une journée au lieu de deux afin d'optimiser le temps que les membres du Conseil passeront ensemble. Il propose de rationaliser l'ordre du jour et de raccourcir les exposés sur les trois domaines prioritaires afin de tenir compte de l'emploi du temps serré. Il propose également de ne pas organiser de rencontre entre les ministres et les médias, et de discussion avec les dirigeants d'associations commerciales.

La représentante suppléante canadienne, M^{me} Ladouceur, se dit en accord avec un ordre du jour allégé, et perçoit elle aussi le Plan stratégique comme un document important pour la session ordinaire du Conseil, car il jette les bases des travaux qu'entreprendra la CCE. Le représentant suppléant mexicain, M. Bulás, appuie la suggestion d'une discussion d'une journée entre les membres du Conseil, mais propose de tenir une table ronde avec des spécialistes de premier plan

sur les deux ou trois sujets qui intéressent les ministres, dont le programme de sécurité et de prospérité mis de l'avant par les trois chefs d'État à Waco et les énergies renouvelables. Il propose également la tenue de réunions bilatérales entre les ministres. Par contre, M. Bulás tient à ce que les ministres rencontrent les médias et recommande de tirer le plus possible parti de telles possibilités. Il se dit également en accord avec la tenue d'une réunion entre les membres du Conseil et les dirigeants d'associations commerciales, car elle donnera au ministre Cardenas l'occasion de rencontrer ceux du Canada et des États-Unis, en plus d'offrir la possibilité de concrétiser la participation du secteur privé aux activités de la CCE.

Commentant les sujets de discussion proposés par le représentant suppléant mexicain, le représentant suppléant américain, M. Clifford, déclare que certains d'entre eux, dont le programme de sécurité et de prospérité, pourraient ne pas cadrer avec le mandat et le programme de travail de la CCE. Il suggère donc d'envisager la tenue d'une réunion privée après la session ordinaire du Conseil, éventuellement le 23 juin. Il mentionne également que cette session se tiendra au cours de la période de quatre-vingt-dix jours durant laquelle les groupes de travail ministériels sont chargés de rendre des comptes aux présidents et au premier ministre au sujet du programme de sécurité et de prospérité.

Les représentants suppléants canadien et mexicain se disent en accord avec la tenue d'une réunion privée le 23 juin sous réserve que leur ministre respectif soit disponible. Advenant la tenue de cette réunion privée, les représentants suppléants conviennent d'organiser la conférence de presse de clôture dans la matinée du 23 juin. M. Clifford prévient toutefois que l'administrateur Johnson ne sera pas en mesure de parler du programme de sécurité et de prospérité durant la conférence de presse, car celui-ci relève du ministère d'État. La représentante suppléante canadienne, M^{me} Ladouceur, se dit en accord avec M. Clifford et suggère de ne pas traiter du programme de sécurité et de prospérité au cours de la conférence de presse.

Les représentants suppléants demandent au Secrétariat de réviser l'ordre du jour en fonction des observations des Parties, et chargent le CPG de l'examiner et de le parachever avant la fin du mois d'avril.

Point 4 Rôle des groupes de travail de la CCE et des intervenants dans le cadre du Plan opérationnel pour 2005 à 2007

La présidente invite M^{me} Julie Pelletier à présenter le document élaboré par le Canada, intitulé *CCE Working Groups: Future Roles and Responsibilities* (Rôle et responsabilités à confier aux groupes de travail de la CCE). Ce document donne suite à la discussion tenue à Los Cabos sur cette question, ainsi qu'à la suggestion d'examiner le mandat et l'avenir des groupes de travail de la CCE dans le nouveau cadre qu'impose la Déclaration de Puebla. M^{me} Pelletier estime important de structurer l'appui que ces groupes de travail apporteront aux nouvelles activités de la CCE. Les représentants suppléants conviennent d'examiner cette question au cours de leur prochaine réunion, au mois de mai. Le représentant suppléant mexicain, M. Bulás, déclare que son pays transmettra des observations à ce sujet avant cette réunion.

Point 5 Autres questions courantes

**Communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE
(SEM-03-004 - Alca Iztapalapa II)**

La présidente indique que les conseillers juridiques des Parties ont tenu une téléconférence durant la semaine du 28 mars au sujet de cette communication. Les représentants suppléants conviennent de tenir eux aussi une téléconférence avant le 6 avril afin de s'entendre sur une résolution avant la réunion que le CCPM tiendra le 14 avril. M. Clifford mentionne que les États-Unis distribueront une nouvelle ébauche de résolution et suggère que les conseillers juridiques l'examinent avant la téléconférence.

Point 6 Prochaine réunion des représentants suppléants

Les représentants suppléants s'entendent pour tenir leur prochaine réunion les 4 et 5 mai 2005 à Montréal.